

2013–2014 Programme d'études de rendement de la Nouvelle-Écosse (PERNE)

SEMAINES DES ÉVALUATION À L'ÉLÉMENTAIRE DE 2013–2014

Évaluation	Participation	Dates
Évaluation de la Nouvelle-Écosse : mathématiques en 4 ^e année	Les élèves de la 4 ^e année du CSAP	90 minutes x 2 jours entre 23 septembre–4 octobre 2013
Nova Scotia Assessment: Reading and Writing in Grade 6	Les élèves de la 6 ^e année du CSAP	90 minutes x 2 jours entre 23 septembre–4 octobre 2013
Évaluation de la Nouvelle-Écosse : mathématiques en 6 ^e année	Les élèves de la 6 ^e année du CSAP	90 minutes x 2 jours entre 23 septembre–4 octobre 2013
Évaluation de la Nouvelle-Écosse : lecture et écriture en 3 ^e année	Les élèves de la 3 ^e année du CSAP	90 minutes x 2 jours entre 21–24 octobre 2013
Évaluation de la Nouvelle-Écosse : lecture et écriture en 6 ^e année	Les élèves de la 6 ^e année du CSAP	90 minutes x 2 jours entre 21–24 octobre 2013

SEMAINES DES ÉVALUATION AU SECONDAIRE PREMIER CYCLE DE 2013–2014

Évaluation	Participation	Dates
Évaluation de la Nouvelle-Écosse : lecture, écriture et mathématiques en 8 ^e année	Les élèves de la 8 ^e année du CSAP	90 minutes x 2 jours entre 26 mai–6 juin 2014
Nova Scotia Assessment: Reading and Writing in Grade 8	Les élèves de la 8 ^e année du CSAP	90 minutes x 2 jours entre 26 mai–6 juin 2014

EXAMINATION DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Assessment	Participation	Dates
2013–2014 Nova Scotia Examination: English 10	Les élèves inscrits au cours English 10 et English 10 Plus*	27 janvier 2014 18 juin 2014
2013–2014 Examen de la Nouvelle-Écosse : Mathématiques pré-emploi 10	Les élèves inscrits au cours Mathématiques pré-emploi 10	28 janvier 2014 19 juin 2014
2013–2014 Examen de la Nouvelle-Écosse : Mathématiques 10	Les élèves inscrits au cours Mathématiques 10	19 juin 2014

Noter : Prévu pour 2014–2015 : Examens de la Nouvelle-Écosse : français 10.

* Les élèves inscrits au cours English 10 Plus écriront l'examen le 18 juin 2014.

NOTES:

- **Examens de la Nouvelle-Écosse** : Les dates des examens de la Nouvelle-Écosse sont spécifiques et fixées chaque année par le ministère.
- **Évaluations de la Nouvelle-Écosse** : Les dates des évaluations de la Nouvelle-Écosse s'étalent sur une période de cinq semaines, conformément à la demande des dirigeants du CSAP, afin que les écoles disposent d'une plus grande souplesse pour l'organisation des évaluations aux différents niveaux de scolarisation (LE3, M4, RW6, M6, LE6, etc.), selon les ressources humaines disponibles. En dépit de cette souplesse qui leur est accordée, les écoles ont l'obligation de respecter les lignes directrices suivantes, pour que les procédures d'évaluation soient bien les mêmes partout :
 - L'évaluation doit se dérouler le matin pour chaque date prévue. Chaque session d'évaluation doit consister en une période ininterrompue de 90 minutes.
 - Il faut que les évaluations se déroulent dans l'ordre prévu. (Autrement dit, les élèves de 6^e année font d'abord les jours 1 et 2 du volet sur la lecture et l'écriture en anglais, puis les jours 1 et 2 du volet sur les mathématiques pour la 6^e année et ensuite, à partir de la semaine du 21 octobre, les jours 1 et 2 du volet sur la lecture et l'écriture en français.) Les sessions de rattrapage doivent suivre le calendrier prévu pour les évaluations dans l'école.
 - Seules les évaluations LE3 et LE6 se déroulent lors de la semaine commençant le 21 octobre. Toutes les autres évaluations provinciales pour les élèves du CSAP se déroulent lors de la période de deux semaines du 23 septembre 2013 au 4 octobre 2013. Toutes les évaluations autres que LE3 et LE6 sont à renvoyer au ministère au plus tard le 4 octobre 2013. Les évaluations LE3 et LE6 sont à envoyer au ministère au plus tard le 28 octobre 2013.
 - Il est interdit pour les écoles d'organiser deux jours d'une évaluation lors de la même journée (en organisant, par exemple, le jour 1 de l'évaluation le matin et le jour 2 de l'évaluation l'après-midi).
 - Les sessions de rattrapage pour les élèves qui ont manqué des journées d'évaluation peuvent venir à la suite des journées normales d'évaluation dans l'école. Mais le dernier jour de la période d'évaluation de cinq semaines est la date à laquelle toutes les évaluations doivent être renvoyées au ministère. Il est impossible de repousser cette date. Nous conseillons aux écoles de prévoir le nombre de jours suffisant pour avoir les sessions normales d'évaluation et les sessions de rattrapage.
- **Exemples de calendriers pour les évaluations** : Les écoles organisant des évaluations à de multiples niveaux de scolarisation pendant la même semaine d'évaluation devraient prévoir suffisamment de journées de rattrapage pour les élèves qui manquent les journées d'évaluation; voici des exemples de calendriers pour les évaluations dans les écoles :
 - Si l'école a des classes de 3^e, de 4^e et de 6^e année, elle peut prévoir les journées d'évaluation en lecture et en écriture le lundi et le mardi de la première semaine et des sessions de rattrapage le mercredi et le jeudi; elle peut organiser les journées d'évaluation en mathématiques le lundi et le mardi de la deuxième semaine et prévoir des sessions de rattrapage le mercredi et le jeudi; elle renvoie alors les évaluations au ministère le vendredi.
 - L'école peut aussi prévoir les journées d'évaluation en lecture et en écriture le lundi et le mardi de la première semaine et les journées d'évaluation en mathématiques le mercredi et le jeudi de cette même première semaine; elle prévoit alors les sessions de rattrapage lors de la deuxième semaine de la période d'évaluation. Veuillez noter qu'il n'est pas préférable d'entamer l'évaluation de quatre journées lors de la deuxième semaine seulement, parce que cela ne donne pas assez de temps pour les sessions de rattrapage avant la date limite de renvoi des évaluations au ministère.

Programme d'études de rendement de la Nouvelle-Écosse (PERNE) Nouveautés en 2013–2014

Déroulement des évaluations à l'élémentaire sur deux périodes à l'automne 2013

À la demande des dirigeants du CSAP, les évaluations pour les niveaux de l'élémentaire seront divisées en deux périodes : les évaluations « Reading and Writing 6 », « Mathématiques en 4^e année » et « Mathématiques en 6^e année » se dérouleront chacune sur deux matinées entre le 23 septembre et le 4 octobre; et les évaluations « Lecture et écriture en 3^e année » et « Lecture et écriture en 6^e année » se dérouleront chacune sur deux matinées entre le 21 et le 24 octobre. Cette nouvelle approche pour les évaluations en langue au CSAP a pour but d'accorder aux élèves du conseil scolaire quelques semaines supplémentaires pour s'habituer à leur programme d'études avant qu'on fasse l'évaluation de leur niveau en lecture et en écriture. Ce nouveau calendrier est mis en place pour cette année seulement; nous verrons à l'issue de cette période si le dispositif fonctionne bien pour les élèves et pour les enseignants.

Participation des élèves ayant un PPI dans la ou les matières évaluées

Les enseignants et les directions des écoles trouvent les règles d'admissibilité pour les élèves ayant un PPI trop rigides. Ils ont demandé qu'on donne son mot à dire au groupe de personnes qui connaît le mieux l'élève et son programme d'études concernant sa participation à l'évaluation. À partir de l'année qui vient, l'équipe de planification de programme responsable de l'élève sera donc en mesure de décider si l'élève qui suit un PPI dans la matière évaluée (langue ou mathématiques) devrait participer à l'évaluation. Dans tous les exemplaires du cahier d'évaluation, le dos comprend une section où l'on indique la participation de ces élèves; la direction de l'école ne signera cette section que pour les élèves qui suivent un PPI et qui participent à l'évaluation.

Adaptations figurant dans TIENET

À partir de la rentrée 2013, toutes les écoles publiques de la Nouvelle-Écosse utiliseront TIENET. Ceci signifie que nous pouvons utiliser les informations saisies dans TIENET au lieu des documents imprimés que nous exigeons par le passé. Par conséquent, pour tous les élèves qui ont besoin d'une ou de plusieurs adaptations compatibles avec l'évaluation (voir le guide d'information), ouvrez le dossier de l'élève dans TIENET et ajoutez les adaptations ou mettez à jour les adaptations qui sont en place. Ensuite, au moment de l'évaluation, noircissez le cercle approprié à côté de chacune des évaluations au dos du cahier de l'élève. Il n'y aura aucun document à imprimer, à dupliquer ou à joindre au cahier.

Évaluations ajoutées : lecture et écriture en 3^e année, mathématiques en 4^e année, mathématiques en 6^e année

Comme nous l'avons annoncé au printemps 2012, l'évaluation de lecture et écriture en 3^e année aura lieu pour la première fois cet automne. En outre, avec la mise en place du nouveau programme d'études en mathématiques du CSAP à l'élémentaire, qui en est à sa troisième année, nous avons ajouté les évaluations de mathématiques en 4^e année et de mathématiques en 6^e année aux évaluations de l'automne. Les élèves devront non seulement répondre à des questions à choix multiples, mais également résoudre un problème de mathématiques dans le cadre de la dernière question pour chaque journée d'évaluation.

Sessions de correction et inscription des enseignants

En plus des sessions de correction à Halifax, il y aura des sessions de correction à Meteghan et dans la région nord de la province. Nous rappelons que les écoles offrant les niveaux de la 3^e et de la 4^e année enverront un enseignant à la session de correction correspondante pendant deux journées consécutives, pour corriger les évaluations d'écriture en 3^e année et de mathématiques en 4^e année (problèmes à résoudre). Et les écoles offrant le niveau de la 6^e année enverront un enseignant à la session de correction correspondante pendant deux journées consécutives, pour corriger les évaluations d'écriture en 6^e année et de mathématiques en 6^e année (problèmes à résoudre). Vous recevrez des détails sur l'inscription aux sessions de correction à la rentrée en septembre 2013.

Présentation des rapports d'évaluation via Info Élèves (PowerSchool)

À partir de l'évaluation de lecture, d'écriture et de mathématiques en 8^e année de 2012–2013, les rapports d'évaluation des élèves seront tous disponibles (et imprimés) via PowerSchool. Les rapports pour l'évaluation en 8^e année seront téléchargés sur PowerSchool à la fin septembre 2013.

Examens de la Nouvelle-Écosse

Les examens de la Nouvelle-Écosse en 10^e année commenceront en 2013–2014 pour les cours suivants : « Mathématiques 10^e année », « Mathématiques pré-emploi 10^e année » et « English 10 ». L'élève devra participer à l'examen à la fin du cours, à la date fixée par le ministère. La note à l'examen représentera 20 p. 100 de la note finale de l'élève au cours. La correction des examens se fera à l'école (ou selon les dispositions prises par le conseil scolaire) à l'aide d'un guide de correction fourni par le ministère. On utilisera ces résultats pour calculer la note finale de l'élève au cours. Après la période des examens, tous les examens devront être renvoyés au ministère. L'examen de la Nouvelle-Écosse pour le cours de français de 10^e année sera mis en place en 2014–2015, une fois qu'on aura lancé la version révisée du programme d'études de français pour la 10^e année.